

Accusé de réception - Ministre de l'intérieur

068-226800019-20111109-0000008685-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/11/2011

Réception par le Prefet : 15/11/2011

Publication : 16/11/2011



Conseil Général  
**Haut-Rhin**

Communication  
à la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

Séance du mercredi 9 novembre 2011

CP2011-11-6-3

**MAITRISE DES DECHETS  
PROGRAMMES C262 ET C862  
PROJETS ELIGIBLES AU TITRE DE LA CONVENTION ADEME DEPARTEMENT**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2010-4-6-7 du 7 décembre 2010 relative au Budget Primitif 2011 – Gestion des déchets (C06),
- VU la délibération de la Commission Permanente n° CP-2009-12-6-3 du 25 septembre 2009 approuvant la convention entre l'ADEME et le Département du Haut-Rhin au titre de l'année 2009,
- VU la délibération de la Commission Permanente n° CP-2010-11-6-2 du 24 septembre 2010 approuvant l'accord-cadre pluriannuel entre l'ADEME et le Département du Haut-Rhin portant sur la période 2010-2014, ainsi que la convention annuelle d'application au titre de l'année 2010,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve les décisions de co-financement proposées dans le cadre des conventions ADEME-Département 2009 et 2010, conformément aux éléments annexés au rapport, et décide le versement des subventions correspondantes, dont le montant total s'élève à 139 551,00 €.

Les crédits nécessaires seront prélevés, en section d'investissement à hauteur de 110 751,00 €, sur le Programme C262 Fonction 731 Nature 20414 Chapitre 204 et en section de fonctionnement à hauteur de 28 800,00 €, sur le Programme C862 Fonction 731 Nature 65734 Chapitre 65.

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Vice-Président



Rémy WITH

Adopté